

Parce que Radio-Canada, c'est nous

La négociation en continu | n° 8
11 mars 2022



Moyens de pression En négociation, on s'affiche !

Après avoir adopté massivement un mandat de moyens de pression au cours de l'assemblée générale itinérante des dernières semaines, nous entamerons, le lundi 14 mars, une opération de visibilité dans nos milieux de travail en appui à notre comité de négociation.

Dès lundi, les membres du STTRC-CSN actuellement en télétravail sont donc fortement invités à utiliser, pour toutes leurs séances de travail en visioconférence ou lors de réunions virtuelles internes, le fond d'écran *Parce que Radio-Canada, c'est nous*, disponible pour téléchargement à cette adresse :

<https://www.scrs.qc.ca/wp-content/uploads/2022/03/FondEcranSTTRC.jpg>

Pour importer puis appliquer le fond d'écran, une fois celui-ci téléchargé sur votre ordinateur, utilisez le bouton constitué de trois points verticaux d'où est accessible l'option « Appliquer des effets visuels ».

Vous voyez votre fond d'écran à l'envers ? Ne touchez à rien, c'est normal : votre caméra étant activée en mode miroir, vous êtes la seule personne à le voir ainsi. Tous les autres participants et participantes à la

visioconférence verront le fond d'écran du bon sens.

L'utilisation de moyens de visibilité externes, tels que des bandeaux Facebook

(suite page 2)



Il ne faut pas toujours prendre exemple sur les membres de notre comité de négociation. Impatients, ceux-ci ont fait fi des mots d'ordre et n'ont pas attendu à lundi pour afficher leur fond d'écran *Parce que Radio-Canada, c'est nous* lors de leur séance de négociation avec la partie patronale hier. Au bas de la photo, au centre, on peut voir le bouton constitué de trois points verticaux d'où est accessible l'option « Appliquer des effets visuels » afin d'ajouter et d'appliquer un fond d'écran personnalisé. Pour tout soutien technique, nous vous invitons à consulter les ressources offertes par le système Google Meet à l'adresse suivante : <https://support.google.com/meethardware/answer/6386665?hl=fr#>

et signatures courriel, est pour l'instant conservée pour une deuxième phase.

Les employé-es qui sont présents dans les édifices de Radio-Canada ne seront pas en reste : nous nous assurerons également de nous faire voir dans nos nombreux espaces de travail. Dès la semaine prochaine, les responsables à la mobilisation de nos différentes sections et stations seront chargés de rendre bien visibles des affiches appuyant nos demandes de négociation ou exprimant notre insatisfaction à l'endroit des demandes patronales. Des autocollants pour usage personnel seront également distribués à l'ensemble des membres du syndicat : à apposer sur son agenda, son calepin, son ordinateur, son téléphone ou ailleurs, à votre guise.



Nous recevrons également, au cours des prochaines semaines, des objets de solidarité nous permettant de faire valoir nos revendications. En quantité suffisante, sans toutefois être démesurée, tasses thermos, bouteilles d'eau réutilisables et casquettes seront offertes, au choix, aux membres du STTRC-CSN.

Bien entendu, notre comité de négociation s'attend à une adhésion des plus fortes de la part des membres du STTRC. Après la très belle mobilisation constatée lors des assemblées générales, où les membres ont été nombreux à exprimer leur insatisfaction à l'endroit de l'attitude patronale, il est temps de faire comprendre à l'employeur

le sérieux de notre détermination à obtenir de meilleures conditions de travail à Radio-Canada. Une faible réponse de la part des membres, on s'en doute, enverrait un message totalement opposé.

Enfin, mentionnons que les travaux ont repris à la table de négociation après la pause de la semaine de relâche. Nous vous tiendrons informé-es des derniers développements en début de semaine prochaine.



**Parce que
Radio-Canada,
c'est nous**